

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



12073646

BRUXELLES
03 APR 2012
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/04/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0826321125
Dénomination

(en entier) : **TRIFON RENOV**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITES LIMITEES

Siège : RUE VAN SOUST 498
1070 BRUXELLES

Objet de l'acte : **CESSION DE PARTS
SUIVANT P.V. DU 06/03/2012**

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE QUE MONSIEUR ARAPAGLOU TRIFON CEDE 20 PARTS A MONSIEUR DZHUVANOV VASKO.

CETTE CESSION PREND EFFET EN DATE 06/03/2012.

LA REPARTITION DES PARTS DE CHAQUE ASSOCIES EST LA SUIVANTE :

MONSIEUR ARAPOGLU TRIFON	80 PARTS
MONSIEUR DZHUVANOV VASKO	20 PARTS

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE LES POINTS SUIVANTS :

IL N'Y A PAS DE RAPPORT DE SUBORDINATION ENTRE LES ASSOCIES ACTIFS.

LES ASSOCIES NE SONT PAS SOUMIS A UN HORAIRE DE TRAVAIL.

LES ASSOCIES PRENNENT PART AUX DECISIONS DE L'ENTREPRISE ET AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES.

LES ASSOCIES PRENDRONT PART AU BENEFICE DE LA SOCIETE.

NOUS PROFITONS DU PRESENT ACTE POUR NOUS METTRE A JOUR AVEC LE LIVRE DES PARTS SUIVANT LE P.V. DU 28/01/2011 COMME SUIVANT :

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE QUE MONSIEUR CHATZIVASILEIOU VASILEIOS AINSI QUE MONSIEUR VRENOZAJ ILIRJAN CEDENT CHACUN LEURS 20 PARTS SOCIALES A MONSIEUR ARAPOGLU TRIFON.

CETTE CESSION PREND EFFET EN DATE DU 28/01/2011.

ARAPOGLU TRIFON
GERANT

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature